

Département de sociologie

PSO 1000 - Psychologie-sociologie: regards croisés

Syllabus automne 2021: (le lundi 13h-16h)

Local B-2245 – Pavillon 3200, Jean-Brillant

Professeur.e.s: Janie Gagné et Alexandre Jouhanneau

Bureau : par *zoom* (voir Studium)

Courriel: janie.gagne@umontreal.ca et alexandre.jouhanneau@umontreal.ca

Disponibilité : sur RDV

Description du cours

Le but dans ce cours est, tout d'abord, de réfléchir sur **la pertinence de l'interdisciplinarité, en particulier à partir des points de rencontre entre les approches psychologiques et sociologiques**, autour de thématiques variées (naissance, enfance et adolescence, âge adulte, vieillesse). Ce cours cherchera donc à proposer un regard interdisciplinaire pour étudier les phénomènes contemporains intéressant la psychologie et la sociologie. Ces points de convergence seront développés à travers un ensemble de thématiques reliées aux différents âges de la vie, avec leur lot d'enjeux, défis, de continuités et ruptures biographiques, d'émotions et d'expériences variées.

Le cours bidisciplinaire offre aux étudiants.es **les outils fondamentaux pour appliquer les notions et concepts importants dans un travail de recherche**. Les étudiants.es développeront des habilités pour faire eux-mêmes une synthèse sur un thème donné en faisant référence aux approches psychologiques et sociologiques. Ce travail permettra d'acquérir une expérience et découvrir les procédures de travail adaptées aux méthodes et aux normes scientifiques croisant les deux disciplines. Nous utiliserons ces notions pour les appliquer à des thématiques pour voir comment les chercheur.e.s en psychologie et en sociologie les abordent, mais également quelle est la richesse d'un regard interdisciplinaire.

Formule pédagogique

Chaque cours comportera un exposé magistral visant l'analyse des éléments concernant les unités thématiques du cours et une période d'atelier. Les périodes d'atelier prendront diverses formes: discussions en sous-groupe portant sur les lectures obligatoires et la matière vue en classe, période libre afin d'avancer les travaux synthèses, présentation de contenu audiovisuel, retour sur les lectures, etc.). Il importe donc de noter que des **lectures obligatoires** sont exigées pour chaque cours et sont essentielles à la réussite du cours et de ses évaluations.

Évaluations

1-Fiches de synthèse : 30% de la note finale sera accordée à la présentation de **deux fiches de synthèse** au cours de la session. *La première* fiche de synthèse est à remettre de le **4 octobre 2021 avant 16h via Studium** (pour 15% de la note finale) et *la seconde* est à remettre le **22 novembre 2021 avant 16h via Studium** (pour 15% de la note finale). Les fiches de synthèse doivent être **individuelles et formulées dans les propres termes de l'étudiant.e**. Des indications plus spécifiques vous seront fournies au cours de la session. (*Aucun retard ne sera accepté pour les fiches, sauf sur présentation d'un billet médical*).

Fiche de synthèse 1 - 4 octobre 2021

- Synthèse d'environ 2-3 pages (*Times New Roman, interligne 1,5, taille de la police 12*) ;
- Comporte: une page de présentation, une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie (références complètes des deux articles) ;
- L'objectif de la fiche de synthèse est de mettre en commun deux articles scientifiques sur un thème prédéfini (**qui vous seront fournis en classe**) dans le but d'en faire la synthèse et de développer une analyse interdisciplinaire. Il sera donc important de faire ressortir les idées principales de chacun des articles, d'y préciser les points de convergences et de divergences des approches psychologiques et sociologiques, mais aussi d'y proposer des pistes de réflexions communes.

Fiche de synthèse 2 - 22 novembre 2021

- Synthèse d'environ 2-3 pages (*Times New Roman, interligne 1,5, taille de la police 12*) ;
- Comporte: une page de présentation, une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie (références complètes des deux articles) ;
- L'objectif de la fiche de synthèse est de mettre en commun deux articles scientifiques (**au choix**) sur un thème relié au cours et considéré comme pertinent par l'étudiant.e, dans le but d'en faire la synthèse et de développer une analyse interdisciplinaire. Il sera donc important de faire ressortir les idées principales de chacun des articles, d'y préciser les points de convergences et de divergences des approches psychologiques et sociologiques, mais aussi d'y proposer des pistes de réflexions communes.

2- Examen mi-session : 30% de la note finale sera accordée à un examen mi-session composé de quatre questions à développement portant sur la matière vue en classe et les lectures obligatoires. Les questions seront fournies durant la séance du 25 octobre et l'examen sera à remettre le **1er novembre avant 16h via Studium**. L'examen doit être réalisé **individuellement et formulé dans les propres termes de l'étudiant.e**. (*Aucun retard ne sera accepté pour les fiches, sauf sur présentation d'un billet médical*).

- Réalisé à l'ordinateur en *Times New Roman, interligne 1,5, taille de la police 12*.

3 - Examen final 40% de la note finale sera accordée à un examen final effectué **en classe le 13 décembre 2021**. Le **matériel de cours sera autorisé**. Des indications plus spécifiques vous seront fournies au cours de la session.

Plan général du cours

Cours 1 – 13 septembre (Janie Gagné et Alexandre Jouhanneau)

Introduction: la rencontre entre la psychologie et la sociologie

Lectures obligatoires:

- Lahire, Bernard (2005). « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique » Hermès, vol. 1, no.41, pp.151-157.

Cours 2- 20 septembre (enseignante: Janie Gagné)

Naissance et parentalités : du désir d'enfant au devenir parent

Lectures obligatoires:

- Delphine VENNAT, Danaé PANAGIOTOU et Denis MELLIER. Idéologies hypermodernes, quels enjeux dans la construction de la parentalité, Bulletin de psychologie, vol. 4, no 556, 2018. p. 749-457.
- MARTIAL, A (2006), « Qui sont nos parents? », Informations sociales, no 131, p. 52-63.

Cours 3 – 27 septembre (enseignante: Janie Gagné)

Enfance, socialisation et dispositions: habitus et apprentissage

Lectures obligatoires:

- Chantal ZAOUCHE-GAUDRON. La subjectivation chez Philippe Malrieu, La Pensée, no 391, 2017, p. 65-79.
- Régine SIROTA. L'enfant acteur ou sujet dans la sociologie de l'enfance. Évolution des positions théoriques au travers du prisme de la socialisation, Érès, 2005, p. 33-41.

Lecture complémentaire:

- Jean-Yves ROCHEX. La genèse des dispositions, entre socialisation et développement. Conseils d'orientation croisé entre le sociologue et le psychologue dans Séverine Depoilly et al., *La différenciation sociale des enfants*, Presses Universitaires de Vincennes, 2019, p.73-105.

Cours 4 – 4 octobre (enseignante: Janie Gagné)

Enfance, socialisation et dispositions: l'enfance médicalisée

Lectures obligatoires:

- Nancy ROULEAU. LE TDAH chez l'enfant: dépistage et impacts scolaires, relationnels et psychologiques dans Gaëtan Chapelle et al., *Réussir à apprendre*, Presses Universitaires de France, 2009, p.225-239.
- Stanislas MOREL. Peut-on contrôler la médicalisation de l'échec scolaire? Les logiques sociales d'un processus, *Administration et Éducation*, no 157, 2018, p. 51-60.

Lecture complémentaire:

- Joël MOMZÉ. La médicalisation des humeurs des enfants, *Éthique publique*, vol 8, no2, 2008.

**Remise de la fiche synthèse 1 - 15%*

Congé férié : 11 octobre

Pas de cours

Période d'activités libres - 18 octobre

Pas de cours

Cours 5 – 25 octobre (*enseignante: Janie Gagné*)

Entrer dans l'âge adulte: attentes sociales, responsabilités et autonomie

**Directives pour l'examen mi-session*

Lectures obligatoires:

- Pierre-Justin CHANTEPIE. Du pubertaire au devenir adulte: le coup porté et son élaboration. Réflexions sur les spécificités du processus de devenir adulte sous le prisme de la temporalité psychique, *Cahiers de psychologie clinique*, vol 2 no 57, p. 41-63.
- Stéphanie GAUDET. Responsabilité et identité dans les parcours d'entrée dans l'âge adulte : qu'est-ce que répondre de soi à l'âge adulte ? », *Canadian Review of Sociology*, vol. 42, n° 1, 2005, p. 25-50.

Lectures complémentaires:

- Cécile VAN DE VELDE. Devenir adulte, 10 ans après, *Revue française des affaires sociales*, 2019, p. 197-202.

Cours 6 – 1 novembre (*enseignante: Janie Gagné*)

Entrer dans l'âge adulte: performance sociale et anxiété

Lectures obligatoires:

- Kathleen FINN et Marie-Claude GUAY. Perfectionnisme et anxiété de performance chez les étudiants universitaires, *Revue de Psychoéducation*, vol. 42, no 1, 2013.
- Romain BUQUET, Nathalie LUCA et Jean-Philippe BOUILLOUD. Malaise dans les starts-up. Entre désir héroïque et anxiété créatrice, *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol 2, no 24, 2017, p. 93-111.

**Remise de l'examen mi-session - 35%*

Cours 7 – 8 novembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
Ruptures et continuités biographiques: identités, mémoires, émotions

Lectures obligatoire:

- De Gaulejac V. (1989), « Honte et pauvreté », *Santé mentale au Québec*, XIV, 2, 128-137.

Cours 8 –15 novembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
Ruptures et continuités biographiques: le sujet traumatisé

Lecture obligatoire:

- Rechtman R. (2005), « Du traumatisme à la victime. Une construction psychiatrique de l'intolérable » dans *Les constructions de l'intolérable*, Paris, La Découverte, p. 165-196.

Cours 9 –22 novembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
Parcours et histoires de vie : inégalités, déviances, normativités

Lecture obligatoire:

- Duru-Bellat M. (2011), « La face subjective des inégalités. Une convergence entre psychologie sociale et sociologie ? », *Sociologie*, vol. 2, p. 185-200.

-

*Remise de la fiche synthèse 2 - 15%

Cours 10- 29 novembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
Parcours et histoires de vie : La matrice sociale de la maladie mentale

Lecture obligatoire:

- Lovell A. (2000), « Les troubles mentaux » dans Fassin D. et al. (2000), *Les inégalités sociales de santé*, Paris, La Découverte, 251-266.

Cours 11 – 6 décembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
Vieillir et mourir : épreuves, représentations, acceptations

*Conférencière invitée (à confirmer) : Inès Ferreira Dias Tavares (uOttawa) : “Le harcèlement en réseau : enjeux psychosociaux”

Lectures obligatoires:

Bacqué M-F. (2011), « Existe-t-il une psychologie de la mort ? », *Le Carnet PSY*, n°154, p. 22-24.

- Caradec V. & T. Vannienwenhove (2015), « L'expérience corporelle du vieillissement », *Gérontologie et société*, vol. 37, n°148, p. 83-94.

Cours 12 - 13 décembre (enseignant: Alexandre Jouhanneau)
*Examen final - 40% (en classe)

MÉFIEZ-VOUS DU PLAGIAT !!

Le plagiat, sous toutes ses formes, est pris très au sérieux par le Département de sociologie et par la Faculté des Arts et sciences. Nous considérons qu'il y a plagiat dans tous les cas suivants :

- Vous copiez des phrases ou parties de phrases, mot à mot ou presque, d'un texte rédigé par quelqu'un d'autre, sans suivre les règles de la citation mentionnées plus loin;
- Vous présentez certaines idées trouvées dans des articles ou livres, comme si elles sont les vôtres, sans référer aux auteurs originaux selon les règles mentionnées plus loin;
- Vous copiez le travail (ou une partie du travail) d'un autre, présentez le travail d'un autre comme s'il est le vôtre ou permettez à quelqu'un d'autre de copier votre travail et ceci, même si vous avez travaillé ensemble.

Compris dans la définition du plagiat: tout copiage, fraude et tricherie, que ce soit dans le cadre de travaux préparés à domicile ou des examens en salle de cours.

Même une seule phrase copiée constitue un plagiat. Les professeurs et chargés de cours sont vigilants par rapport au plagiat et utilisent des moyens efficaces pour le retracer.

Les conséquences du plagiat

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. Pensez-y!

Pour consulter le Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus : www.fas.umontreal.ca/plagiat

Quelques conseils pour éviter le plagiat :

- Rédiger les travaux et examens vous même, dans vos propres mots – c'est d'ailleurs la preuve que vous comprenez ce qu'un auteur a écrit;
- Le cas échéant, insérer les mots d'un autre auteur entre guillemets, en italiques ou dans un bloc de texte décalé et toujours indiquer l'origine de la citation, selon un style bibliographique reconnu.

Citer l'auteur ou les auteurs à l'origine des idées présentées dans vos travaux et ceci, même si vous utilisez vos propres mots; - Inclure dans votre bibliographie, les œuvres citées ET celles qui ont contribué directement au développement des idées exprimées dans votre travail. Afin d'assurer l'application continue de la politique au cours du cheminement de l'étudiant à travers son programme, le responsable des études de premier cycle garde un dossier sur tout cas de plagiat dans les cours de sociologie pour une période de cinq ans.